



Réinscriptions 2022 - 2023 Notes aux familles

Classe de Terminale générale et technologique

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-dessous la procédure pour la réinscription de votre enfant au lycée :

Quand et Comment ?

- En venant au lycée le :

16 Juin 2023 9h00-12h00
Premières STMG

La présence de l'élève est obligatoire

Documents à apporter

- Fiche de renseignements (dossier élève) – **Corrigée en rouge et signée des responsables légaux.**
- Fiche des Choix d'Enseignements – **Signée des responsables légaux.**
- Fiche Dépôt de signature.
- Fiche Intendance – **Signée des responsables légaux.**
- Fiche infirmerie – **Signée des responsables légaux.**
- Un relevé d'identité bancaire (RIB) au nom des parents
- Photocopies :
 - Vaccins figurant sur le carnet de santé (**pour les nouveaux élèves**).
 - Pièce d'identité de l'élève (**pour les nouveaux élèves**).
 - Livret de famille (**pour les nouveaux élèves**).
 - Certificat de participation à la journée « Défense et Citoyenneté ».
 - Copie des factures des téléphones portables (numéro apparent) au nom des responsables légaux.
 - Bulletins scolaires de l'année 2022-2023 (**pour les nouveaux élèves**).
- Attestation de restauration scolaire fourni par la CAF (**pour les élèves ½ pensionnaires**).
- Avis d'octroi de bourses si vous l'avez reçu de l'inspection académique (**pour les élèves boursiers**).
- Formulaire Imagine'R (transport urbain) si besoin.

Attention !!

- Tout dossier incomplet sera refusé.
- Si vous laissez passer le délai d'inscription, la place sera considérée comme vacante. En cas d'empêchement merci de prévenir immédiatement le lycée.

Les personnels du lycée demeurent à votre disposition pour toute information, tout conseil personnel, toute aide éventuelle.

La Provisseure
Catherine FONT Y BOSCH